

## Faut-il instaurer un Capes et une agrégation d'informatique ?

xavier@nextinpact.com

Alors qu'un enseignement obligatoire d' « humanités numériques » sera bientôt dispensé à l'ensemble des lycéens, certains plaident pour la création d'un Capes et d'une agrégation d'informatique. Le gouvernement n'y semble cependant guère favorable.

Afin que la réforme du bac puisse être appliquée en 2021, le ministère de l'Éducation nationale a annoncé le mois dernier que l'organisation du lycée allait être [progressivement modifiée](#).

À compter de la rentrée 2019, les élèves de première suivront tous des cours relevant d'un « socle de culture commune » (pour un total de 16 heures par semaine).

Finies les traditionnelles séries S, ES et L. En complément aux disciplines de « spécialité », qui seront choisies par les lycéens, ces derniers devront tous assister à des cours de français, de philosophie, d'histoire-géo, d'EPS... Mais aussi d' « humanités scientifiques et numériques » – pour deux heures par semaine, en première puis en terminale.

1 Socle de culture commune		Première	Terminale	TOTAL horaire élève
↳ Français		4 h	-	Première <u>16 h</u>
↳ Philosophie		-	4 h	
↳ Histoire géographie		3 h	3 h	Terminale <u>15 h 30</u>
↳ Enseignement moral et civique		0 h 30	0 h 30	
↳ Langue vivante 1 et Langue vivante 2		4 h 30	4 h	
↳ Éducation physique et sportive		2 h	2 h	
↳ Humanités scientifiques et numériques		2 h	2 h	

« Nous avons un problème avec le vivier d'enseignants »